

ARC Immobilier : des honoraires justifiables

Les honoraires service transaction-vente*

Mandat simple, Mandat Cible (Semi Exclusif avec le concours ARC Immobilier)

Jusqu'à 30 000€	forfait de 1 790€
De 30 001€ à 50 000€	forfait de 3 500€
De 50 001€ à 70 000€	forfait de 4 300€
De 70 001€ à 99 999€	forfait de 4 800€
De 100 000€ à 134 999€	forfait de 5 300€
De 135 000€ à 500 000	4,5%
A partir de 500 001€	4 %

Pour sécuriser votre vente grâce à la réactivité et le professionnalisme d'une agence physique ? Ce service vous est proposé à 990€ TTC (rédaction de l'offre d'achat, rédaction du compromis de vente, suivi administratif et financier du dossier, force de proposition et de solution en cas de soucis.)

*Nos honoraires de transactions sont calculés sur le prix net vendeur et sont affichés TTC et sont à la charge de l'acquéreur.

Les honoraires réduits des services gestion et location

Honoraires de location

8€/m² * TTC **

* 8€/m² pour le propriétaire et 8€/m² pour le locataire (avec un minimum de 425 € et un maximum de 1100€ par partie / un loyer par partie) pour un bien de plus de 50m² et plus.

** 8,50€/m² par partie pour un bien entre 30 et 50m² (avec un minimum de 300€ par partie) et 10 €/m² par partie pour les biens de moins de 30m² (avec un minimum de 180€ par partie).

Dont 3€/m² par partie pour la rédaction des états des lieux.

Vous avez loué par vous-mêmes : bénéficiez de nos conseils et donner une valeur à vos documents. Nous pouvons rédiger les baux et effectuer les états des lieux sur devis.

Honoraires de gestion locative :

4% HT

Honoraires de gestion (hors GRL) : 4% HT soit 4,8 % TTC (des sommes encaissées)

Assurance garantie risques locatifs dont loyers impayés : 1,80 % TTC des sommes encaissées. + 0,1% TTC des sommes encaissées pour gestion assurance.

Gestion des appels de charges copropriété : 0,1% TTC supplémentaire.

Aide à la déclaration des revenus foncier : 24 € TTC par an.

LCD : Pack Gestion - Conciergerie

20.6% HT du montant des sommes encaissées***

*** : Un peu compliqué, demander au directeur. Hors frais de dossier d'ouverture de 150€ TTC.

Syndic de copropriété

Sur devis